

À JEAN-CLAUDE HÉBRARD

*A l'òrt occitan
I aviá ròsas bèlas,
antan.
Las ròsas son mòrtas,
L'òrt es coma un cèl desondrat d'estèlas;
mas ròsas novèlas
per camps e per òrtas
blosas floriràn :
Gaug ! las ròsas mòrtas
En elas viuràn.*

*Au jardin occitan
il y avait de belles roses
jadis.
Les roses sont mortes,
le jardin est comme un ciel privé d'étoiles,
mais roses nouvelles
par champs et jardins
claires refleuriront,
Ô joie ! Les roses mortes
en elles vivront.*

ANTONIN PERBOSC¹

*Depuis 1977, à chaque printemps entrant, le jardin occitan reprend des couleurs. Labarthe et Vazerac s'éveillent dans un énorme éclat de rire. À chaque mois de mars, la troupe du Foyer Rural de Labarthe-Vazerac donne vie à ces deux communes tarn-et-garonnaises en proposant des pièces de théâtre dans la **lenga nòstra** aux spectateurs qui accourent de tout le Quercy, assurés de passer des moments de détente conviviaux et amusants, loin des tracasseries du quotidien. Ces soirées qui remportent un franc succès populaire s'organisent autour d'un hors d'œuvre alléchant, une pièce comique en français, et, en plat de résistance, une pièce inédite ciselée par Jean-Claude Hébrard. Donc, le bilinguisme est de mise mais, au final, l'occitan triomphe.*

Comme l'annonce le poème d'Antonin Perbosc, les roses étaient belles dans le jardin occitan ! Cette langue romane, née après le coucher de l'empire romain d'Occident, a connu trois siècles d'or, du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle. L'occitan est alors une langue de culture parlée dans les régions méridionales mais aussi dans de nombreuses cours européennes. Son immense prestige est à lier à la littérature et à la prodigieuse ingéniosité des troubadours, à la fois poètes, musiciens et chanteurs, qui ont développé l'art de « trobar ». Dans leur monde qui bouscule les préceptes et dogmes de l'Eglise ainsi que la société patriarcale médiévale, les troubadours célèbrent la « fin'amor », l'art d'aimer avec courtoisie, délicatesse et respect de l'autre. La femme est au centre des préoccupations des troubadours qui l'encensent et l'embellissent : l'amoureux – amant n'a de cesse de se proclamer vassal de sa dame. Le but de sa vie est l'amour² qui apporte la joie et le bonheur terrestre. Cette société tolérante dans un monde qui ne l'est pas s'attire les foudres du Pape Innocent III qui reproche aussi aux seigneurs occitans d'être trop permissifs envers le catharisme. Les rois de France et les seigneurs de langue d'oïl (Nord de la France actuelle) profitent de l'occasion pour mener la Croisade des Albigeois, combattre les Cathares et soumettre enfin les régions du Sud : le traité de Paris en 1229 prépare le rattachement définitif des pays occitans au domaine royal capétien.

1. Antonin Perbosc, *Ça que la*, Lo libre del Campèstre, Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, 1970, p. 68.

2. Bernart de Ventadorn, troubadour corrézien du XII^{ème} siècle, pose magnifiquement la question : « *Que vaut la vie sans amour ? Ne sert qu'à ennuyer les gens* ».

Et, alors, les roses se sont fanées dans le jardin occitan ! La volonté royale d'aller vers le pouvoir absolu sous-entend la centralisation et l'officialisation d'une seule langue, la langue d'oïl. Le déclin de la langue d'oc est ainsi acté et il se réalise en deux grandes étapes.

À l'orée des temps modernes, l'occitan cesse à la fois d'être une langue officielle et la langue de l'élite sociale. L'ordonnance de Villers-Cotterêts, prise entre les 10 et 25 août 1539, impose le français comme langue officielle du droit et de l'administration. La langue d'oc est ainsi marginalisée et, décennie après décennie, elle devient une langue essentiellement rurale qui appartient à la France sauvage « des patois », une façon de la disqualifier de manière implicite. Pour la monarchie parisienne, le patois, quel qu'il soit, entretient le morcellement du royaume et s'oppose à son unification. La culture occitane dont « le patois » est le support se voit dénigrée, considérée comme néfaste : elle est donc à combattre. Sous Louis XIV, l'Académie Française et l'écllosion d'académies locales imposent le français au détriment de toute autre langue. Les congrégations religieuses participent aussi à l'acculturation de l'élite occitane, les Jésuites se chargeant de l'éducation des enfants de la haute et moyenne société. Cependant l'occitan reste pratiqué par les habitants du Sud de la France mais son avenir s'assombrit car il est peu écrit et ses locuteurs, d'origine modeste, sont des « taiseux ». La langue d'oc est donc une réalité linguistique mais elle n'a pas d'existence politique, ni d'existence administrative.

La Révolution française accentue la centralisation du pays et confirme la place privilégiée du français par le décret du 2 thermidor an II (20 juillet 1794) : tout fonctionnaire ou agent public doit écrire les actes officiels en français sous peine de destitution et de six mois d'emprisonnement ! Mais, au milieu du XIX^{ème} siècle, les habitants du canton de Molières continuent à pratiquer le monolinguisme occitan alors que l'élite locale est généralement bilingue³. D'autres éprouvent davantage de difficultés et ne maîtrisent pas la langue officielle : Antoine Delpon, laboureur et officier d'état civil de l'éphémère commune de Lamothe-Navarrenque, inscrit la déclaration de décès de son enfant : « Ce jourduy onze avril mille sept cents quatre vingt treze (...) je me suis comparu a maison commune ». Il commence un autre acte par « Cejourduy trente février » ! La servante Anne Séménadisse témoigne dans le procès Ruc⁴ en langue occitane et elle ne comprend pas les questions posées par les juges, ce qui nécessite une traduction.

En ce milieu du XIX^{ème} siècle, l'occitan populaire est à son apogée au moment où arrive la seconde vague de francisation. La révolution des transports et l'accentuation de l'exode rural⁵ conduisent à adopter une seule et même langue de communication pour l'ensemble du territoire. Lorsqu'on se déplace parfois loin, comment se faire comprendre des autres populations si ce n'est en utilisant le français ? Un élément politique est primordial : les républicains modérés qui détiennent le pouvoir à partir de 1879 entendent construire une République proche des idées de Jean-Jacques Rousseau⁶ c'est-à-dire une République une et indivisible. Ces républicains veulent intégrer dans l'espace national l'ensemble des Français, donc lutter contre les particularismes régionaux au premier rang desquels figurent les langues régionales. Le français doit être la langue de tous et les lois Jules Ferry concernant l'enseignement primaire (1881 – 1882) concourent à cet objectif. Les instituteurs, ces « hussards noirs de la République » selon la célèbre formule de Charles Péguy, appliquent avec zèle les directives et font, dans une grande majorité, la chasse aux parlers locaux :

3. Géraud Sahuc Frapy, un des rédacteurs du cahier de doléances de Nevèges et premier maire de Labarthe, s'exprime dans un français impeccable.

4. Le 14 décembre 1856, Jean Ruc est condamné par la cour d'assises de Tarn-et-Garonne à huit ans de réclusion pour « crimes d'avortements ». Jean Ruc était officier de santé, originaire de l'Aveyron et propriétaire depuis le début de la Monarchie de Juillet du château de Labarthe. Il a été maire de Labarthe. Très aimé d'une grande partie de la population, il est détesté par les bourgeois ruraux.

5. En 1841, Labarthe compte 1 204 habitants. A partir de cette date, la population diminue pour atteindre 967 habitants en 1872.

6. La notion de « souveraineté indivisible » s'impose, ce qui signifie que la loi est l'expression du peuple tout entier. Donc, l'ensemble des citoyens ne peut se fractionner et la loi est la même pour tous. Concrètement, la régionalisation et le fédéralisme sont exclus.

l'occitan devient ainsi hors la loi. La généralisation du service militaire⁷ a les mêmes effets : les conscrits, de quelque région qu'ils viennent, s'expriment en français, ce qui facilite la compréhension mutuelle. Ainsi, en quelques décennies, sans réelle résistance⁸, nos populations passent d'un monolinguisme occitan au bilinguisme occitan – français. Elles savent que l'ascension sociale, à laquelle elles tiennent particulièrement n'est envisageable, que par la pratique de la langue officielle⁹. La Première Guerre mondiale donne un dernier coup d'accélérateur à la francisation : les Poilus ont laissé de nombreuses lettres destinées à leurs parents ou fiancées, toutes écrites en français.

Le gouvernement de Vichy tente d'introduire l'enseignement des « langues dialectales » à l'école primaire (lois de 1941 et 1942). Baiser de Judas ... À la Libération, toutes les lois et tous les décrets pris par Vichy sont abrogés (à l'exception des mesures natalistes).

En 1992, la France signe la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires mais « oublie » de la ratifier ! Le Parlement en profite pour rappeler que le français est la langue officielle de la République, ce qui est inscrit en 1992 dans l'article 2 de la Constitution française. Est-ce à dire que la langue occitane est condamnée à n'être qu'un vestige du passé, qu'une trace folklorique ?

Les roses reflouriront-elles au jardin occitan ? Depuis 1965, il se produit incontestablement une renaissance de l'occitan avec, notamment, l'I. E. O. (Institut d'Estudis Occitans). Les initiatives de défense et de promotion de la culture et de la langue occitanes ne s'éditent pas d'en-haut. Les défenseurs de la langue occitane se montrent hostiles à l'unitarisme centralisateur français comme le chantent les Fabulous Trobadors¹⁰ ou l'écrit Félix Castan qui pourfend le parisianisme jacobin. Au plan local, fleurissent des troupes occitanes (la troupe du Foyer rural de Labarthe – Vazerac y occupe une place de choix), éclosent des groupes folkloriques comme l'Esquirol du Tescou, se développent des associations telles l'Association Art Nature et Patrimoine (ANAP Quercy) ou Chemins en Quercy, s'organisent des fêtes ou des conférences avec des thématiques occitanes. Nul doute que ce livre apportera une pierre supplémentaire à la reconstruction d'une identité culturelle occitane vivante. Le prodigieux succès des soirées organisées par la troupe du Foyer rural de Labarthe – Vazerac montre qu'il existe une attente de la part des populations occitanophones ou occitanophiles¹¹ et qu'une foule « d'aficionados » est prête à suivre pour peu que quelques fortes personnalités ouvrent la route.

Comment peut-on expliquer la réussite des pièces de théâtre écrites par Jean-Claude Hébrard ? Il y a d'abord la qualité des actrices et acteurs de la troupe qui servent le texte magnifiquement. Ces amateurs de Labarthe et de Vazerac investissent pleinement leur personnage et le vivent : ils sont leur personnage ! Ces actrices et acteurs sont nos connaissances, nos voisins et nos amis. Cette proximité fait entrer le spectateur dans le jeu théâtral et dans l'intrigue. Nous, spectateurs, sommes dans un milieu connu et, donc, dans un entre-soi rassurant. Les décors sobres de la pièce pourraient

7. Elle est enclenchée par la loi Jourdan – Delbrel (5 septembre 1798) et, surtout, la loi Freycinet (15 juillet 1889) que parachève la loi Berteaux (21 mars 1905).

8. Le Félibrige, cher au prix Nobel de littérature Frédéric Mistral, créé en 1854 revigore la vie littéraire occitane. Mais, administrativement et politiquement, il n'aboutit à aucun résultat notable.

9. Dans le Quercy, la classe paysanne souhaite que les enfants s'extraitent de leur condition sociale. Le rêve est alors d'avoir un fils « **regent** » (instituteur) ou une fille « **regenta** » (institutrice). Cela explique la forte demande d'école de la part des paysans : à Labarthe en 1872, le taux d'alphabétisation de la génération née en 1858 – 1862 est de 87.8 % pour les garçons et de 75 % pour les filles. La loi Jules Ferry rendant l'instruction primaire obligatoire (28 mars 1882) entérine, en fait, un état de choses au moins pour le Bas-Quercy.

10. Groupe musical toulousain créé en 1986 qui se pose comme contre-pouvoir culturel afin de « prendre en mains nos affaires ».

11. Dans son numéro du 4 janvier 2021, sous la plume de Louis Rayssac, la Dépêche du Midi remarque qu'un habitant sur deux du Tarn-et-Garonne comprend l'occitan, ce qui explique sûrement que 92 % des habitants de ce département souhaitent un maintien de la langue occitane. L'article ajoute pour clore le débat que, dans son dernier album, Francis Cabrel chante une chanson entièrement en occitan : « Rockstar du Moyen Age ».

être ceux de notre habitation, les attitudes des acteurs sont celles de notre vie quotidienne. Au final, nous sommes chez nous, au milieu des nôtres, « fiers d'esser occitans ».

Cette langue que nous entendons moins aujourd'hui rappelle nos vertes années, cultive la nostalgie d'un passé pas si lointain mais disparu, nous replonge au milieu des nôtres aujourd'hui partis pour un monde qu'on prétend meilleur. L'occitan permet ce retour en arrière et ce cheminement vers nos racines. Nous nous ressourçons.

Il faut le reconnaître : les thèmes des pièces de Jean-Claude nous valorisent. Nous nous retrouvons facilement dans ces Occitans à l'accent rocailleux et ensoleillé, à la verve inépuisable, à l'intelligence vive, à la ruse astucieuse et au bon sens ancestral. Nous rions avec eux lorsqu'apparaît l'étranger à l'accent pointu parlant le français et ne comprenant pas grand-chose aux mœurs locales. Cet étranger est, très souvent, un représentant de l'administration ou du monde politique : il est déconnecté de la réalité du terrain et emprisonné dans le carcan de lois et de textes « hors sol ». Finalement, les textes de Jean-Claude résument des siècles d'histoire de la culture occitane en butte depuis toujours à l'administration et au politique !

Comme il est bon de sourire ou de rire aux éclats des boutades et des saillies de ces personnages théâtraux imaginés par Jean-Claude ! Pas de viles attaques, pas de lourds messages mais de la truculence et de la vie ! Comme le souligne Paul Burgan, Jean-Claude connaît les ressorts du rire et il en use plaisamment pour notre plus grand bonheur. En cela, il suit les traces de son maître, Frédéric Cayrou¹², fin connaisseur du monde rural et auteur de pièces à succès que la troupe du Foyer rural de Labarthe-Vazerac interprète souvent¹³.

Un immense bravo donc à Jean-Claude Hébrard qui a su faire de chacune de ses pièces de théâtre un succès et, aussi, un hymne à l'occitan. En tant que président du foyer rural Vazerac-Labarthe, il a aussi joué un rôle décisif dans l'organisation d'un festival de théâtre occitan qui a permis de réunir à Vazerac au cours de ses cinq éditions la plupart des troupes occitanes du Tarn-et-Garonne et du Lot¹⁴. Jean-Claude était un fils de cette terre dans laquelle il repose à jamais. Fils de Maurice (1912-1993) et d'Alice (1921-1983), il a joué dans la cour de la ferme parentale, adoré les animaux de la maison, goûté à la beauté de la campagne labartheoise. Les écoles primaires de Vazerac et de Labarthe qu'il a successivement fréquentées lui ont apporté des connaissances autres que celles de la terre. Il a appris à connaître les secrets des bois, la splendeur des sentiers, l'âpreté du travail de la terre. Il n'ignorait rien des moindres recoins, de ces lieux qui rappellent constamment la culture occitane : lo griffoulet, Salvaterra et autres noms à la sonorité éclatante. Cette terre ancestrale collait à sa vie, il l'aimait en la parcourant et en la labourant : il était fier de la servir.

En effet, Jean-Claude était l'héritier de l'ostal « Castelnau » enraciné depuis des siècles au lieu-dit de Deilhade, à l'ombre de l'église isolée et champêtre de Saint-Martin. Au cours des décennies, le patronyme a changé : David au XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle, Hébrard ensuite. « L'ostal » était la cellule de base de la société quercinoise et occitane. Il est la maison dans laquelle s'enracine une famille que ses représentants doivent valoriser, chacun se mettant au service de l'ostal qui, en échange, le protège. Le plus important est la reproduction sociale de cette maison-famille qui incombe, généralement, au garçon aîné qui recueille la totalité du patrimoine foncier et la maison. L'héritage précipitaire qui est la règle en Quercy est donc inégalitaire. Les enfants cadets et les filles sont dotés (la dot est le prix de l'exclusion de l'héritage) et font leur vie ailleurs. Toutefois, si un des enfants cadets ne peut ou ne veut quitter le toit familial, il est protégé par l'ostal qui lui permet de

12. Vétérinaire de profession mais aussi acrobate et romancier, Frédéric Cayrou (1879-1958) a été maire de Montpezat-de-Quercy de la Libération à sa mort, sénateur du Tarn-et-Garonne de 1946 à 1958. En tant que sénateur, il s'est prononcé en faveur de la loi Deixonne de 1951 autorisant l'enseignement des langues régionales.

13. Jean-Claude a participé à la soirée du 4 juin 2016 qui proposait un hommage conté et musical à Frédéric Cayrou avec « Una pasejada sul camin ». En 2018, la troupe a joué « Pèl d'iranja ».

14. Ce festival de théâtre occitan a eu lieu tous les deux ans à Vazerac entre 1998 et 2006. Il a réuni les troupes de Anglars-Julhac, Durfort-Lacapelette, La Salvetat-Belmontet, Miramont-de-Quercy, Saint Etienne-de-Tulmont, Saint Nazaire-de-Valentane, Saint Paul d'Espis,

rester sur place à la double condition de demeurer célibataire et d'aider son aîné à faire prospérer la maison. Ce système sous-entend la cohabitation intergénérationnelle : grands-parents, parents et enfants vivent sous le même toit, ce qui facilite la transmission des savoirs et des coutumes. Ainsi, Jean-Claude a-t-il partagé l'existence de ses parents mais aussi de ses grands-parents : Louise David (1887-1976) et Justin Hébrard (1874-1957) venu s'installer en gendre dans l'ostal Castelnau. Les grands-parents ont activement participé à la socialisation de Jean-Claude qui, en 1946, était venu égayer la maison¹⁵.

Jean-Claude s'est imprégné de cette culture occitane qui est celle des humbles, celle des gens d'ici. La langue d'oc y tient une place primordiale. Elle est la langue de la vie familiale (les grands-parents et les parents de Jean-Claude parlaient occitan constamment), le moyen de communication avec les autres. Elle est donc la langue du travail (même les vaches possèdent leur nom), la langue des échanges sociaux, la langue de l'invention et de la création : les contes qui animent les longues soirées d'hiver, les petites histoires du quotidien que se racontent les voisins, les chansons qui agrémentent les journées de labeur et les soirées de détente ne se comprennent qu'en occitan.

Jean-Claude a hérité de l'ostal mais aussi de l'amour de ce pays, de ces paysages et de ces habitants. Il a décidé de les servir en tant qu'élu et au sein d'associations. Devenu maire en mars 2008 en succédant à René Calvet qui, à la satisfaction de tous, avait rempli un long bail à la tête de la municipalité (1965 – 2008), il a mis au service des Labarthais sa parfaite connaissance du territoire, sa passion pour la campagne et la terre. Sans cesse, il a cherché à aider au mieux ses concitoyens auxquels il était très attentif et cette profonde humanité a caractérisé ses deux mandats. Il a aussi cherché à défendre la culture d'ici en s'imprégnant des écrits de la célébrité locale, Antonin Perbosc, née près de l'église de Nevèges, à quelques encablures de Saint-Martin. Jean-Claude était heureux de pratiquer la langue de Perbosc qu'il a su défendre et promouvoir. Avec ses amis du Foyer rural de Labarthe – Vazerac, il a parfaitement réussi en amusant des milliers de personnes.

Jean-Claude avait une conception ouverte de la culture occitane. Il ne voulait pas d'une culture exclusive qui se serait entourée de murailles et de barbelés en rejetant les autres. Il rejoignait Félix-Marcel Castan (1920 – 2001) pour qui « l'universalité porte inscrite dans ses gènes la multiculturalité »¹⁶. L'un et l'autre pensaient que la langue occitane devait irriguer la langue française et s'interdire un repli nationaliste. À ce titre, Jean-Claude refusait l'uniformisation qui est, aujourd'hui, la cinquième colonne de l'américanisation ; il s'amusait avec tristesse du slogan choisi par la ville de Paris pour présenter officiellement sa candidature à l'organisation des Jeux Olympiques 2024 : « made for sharing », ce qui peut se traduire en langue vulgaire par « faits pour être partagés ». Jean-Claude croyait en l'unité de la culture : dans son esprit, la culture occitane dont le riche passé et le dynamisme actuel ont été rappelés est partie prenante de la culture universelle, celle qui émancipe les hommes et les femmes en reconnaissant leur ancrage dans un territoire.

Jean-Claude a été un enfant de Labarthe et il ne l'a jamais oublié. Il a servi sa « Petite Patrie » au mieux. Rendons-lui un sincère hommage pour son implication dans la vie labartheoise et sa défense sans faille du monde occitan. Il a porté et assumé avec fierté et passion cet héritage millénaire. Jean-Claude a fait reflourir les roses dans le jardin occitan !

JEAN-CLAUDE SANGOÏ

**Natif de Labarthe, docteur en histoire moderne et contemporaine,
ancien maître de conférence à l'Université de Toulouse-le-Mirail**

15. Ce système de solidarité intergénérationnelle et entre frères et sœurs, difficile à comprendre pour qui n'est pas de culture occitane, périclité tout au long du XIX^{ème} siècle. Le partage égalitaire introduit par le Code civil (1804) et la montée de l'individualisme finissent par avoir raison de cette pratique ancestrale.

16. Félix-Marcel Castan, Hétérodoxies, éditions Cocagne, 2012.

P. S. – Pour donner vie à ce magnifique ouvrage de conservation, de valorisation et de diffusion d'œuvres de théâtre populaire, l'association Les Amis de Jean-Claude Hébrard que préside son fils Olivier, véritable chef d'orchestre de ce projet, a pu compter sur l'aide d'éminents spécialistes de la langue et de la culture occitanes, Paul Burgan et Norbert Sabatié, et sur la générosité et le soutien financier de plusieurs donateurs et collectivités territoriales locales. Un grand merci à tous pour la publication de ce livre, témoignage des valeurs paysannes et modes de vie ruraux et pour ce magnifique hommage rendu à Jean-Claude Hébrard, un acteur majeur dans la vie du territoire occitan et labarthais.